



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-quatre,
Le 09 avril à 19h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion du PNR aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/03/2024

Date d'affichage : 26/03/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 126
- présents : 39
- votants : 56

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 154
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 271

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Olivier CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Pascal GODIN, François JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Jean-François LEGRAND (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Dominique RONDOT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMAIN, Christelle VUILLEMIN, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Patrick BOISSEIN, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Florian GAIFFE, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Pascal JACQUOT, Céline JEAMBRUN, Régis LIGIER, Catherine MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Raphaël PEQUIGNOT, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Céline VUILLEMIN.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Patrick BERTIN, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Martial BOURNEL-BOSSON, Justine BRIQUEZ, Michèle CACHOT-USUNIER, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOLET, Pascal CLEMENCE, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Pierre DEVILLERS, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Thierry HOUSER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Joelle MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Dimitri COULOUVRAT a donné pouvoir à Dominique RONDOT,
Anthony CUENOT a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Pascal DUFFNER a donné pouvoir à Jean-François LEGRAND (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Christelle VUILLEMIN,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Marcelline VIPREY a donné pouvoir à Vivien PERRET-GENTIL,
Céline VUILLEMIN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Mme Dominique Mollier a été élue secrétaire.

Objet : 2024-023 : Festival Alt+1000

Annule et remplace la délibération DE2022-31 du 1^{er} septembre 2022**Rappel du contexte initial :**

À l'heure où l'intérêt pour le paysage ne cesse de croître, le festival de photographie Alt.+1000 s'associe au Parc naturel régional du Doubs Horloger pour proposer une réflexion par l'image en organisant une résidence d'artistes dont les buts et principes sont repris dans les points qui suivent. L'un des objectifs étant d'accompagner le grand public et les professionnels de la culture dans la découverte d'interrogations et formes d'expression artistique contemporaines, une exposition du travail photographique en intérieur et/ou en extérieur, un événement sous la forme rencontre-débat viendra clôturer la collaboration entre d'une part les deux institutions, et d'autre part l'artiste-photographe.

Alt.+1000 propose, pendant trois semaines, une promenade photographique grand public dans une région réputée pour ses fermes et pour sa nature verdoyante à travers les œuvres de photographes contemporains internationaux qui évoquent l'altitude sous des angles poétiques, documentaires et artistiques.

Loin de la carte postale touristique, le festival confronte l'identité du paysage, qu'il soit spectaculaire, domestiqué, abandonné, décalé, effrayant ou féérique, mais toujours culturel, aux regards d'artistes interrogateurs, inquisiteurs ou provocateurs.

Le festival est mis sur pied par l'association Alt.+1000, association d'intérêt public ayant pour but d'enrichir et de valoriser l'offre culturelle dans les régions de montagne en favorisant les synergies et en organisant des manifestations dans les domaines des arts et du patrimoine.

La collaboration entre partenaires a pour but de :

- Inviter un regard étranger sur le territoire, ses différentes économies, ses paysages, les relations que ses habitants (humains) cultivent avec les autres animaux et le monde végétal, avec l'exotique aussi, en organisant des résidences biennales d'artistes-photographes d'envergure internationale, et en s'appuyant sur les réseaux respectifs d'Alt.+1000 et du Parc naturel régional du Doubs Horloger pour leur introduction au territoire et plus largement, leur accueil ;
- Donner à voir comment d'autres nous voient, notamment au travers d'expositions photographiques (en extérieur ou durant le Festival de photographie Alt. +1000 ou encore dans le cadre p.ex. du MBAL) ;
- Accompagner le grand-public régional et visiteur dans la découverte d'interrogations et formes d'expression artistique contemporaines ;
- Faire se rencontrer et débattre disciplines et perspectives autour de ces mêmes interrogations, notamment lors d'une conférence ou discussion dans le cadre du festival ;
- Nourrir l'action du Parc de cette curiosité et renouveler ainsi son propre regard, ses langages, voire ses missions ;
- Constituer un fonds photographique qui permette de continuellement exercer la mémoire, alimenter la réflexion, informer l'action quotidienne.

La résidence est un **programme conjoint** d'Alt.+1000 et du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Les partenaires entretiennent une relation de travail régulière autour de ce programme. Ils s'entendent sur les thèmes, les artistes-photographes, les modalités d'accueil de ces dernières ou derniers, le rendu attendu des artistes-photographes, les lieux d'exposition, les intervenant-e-s à la rencontre, la communication, et la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires à sa pleine réalisation. Ils mettent leurs réseaux de prestataires de service et autres contacts pertinents en commun.

Evolution du contexte :

Le projet a été engagé par délibération DE2022-31 en septembre 2022, toutefois différentes difficultés financières (suspension des règlements d'intervention par la Région) et techniques (impossibilité d'accueil de la résidence à Consolation) nous ont contraint à phaser la réalisation de ce projet.

Une nouvelle délibération est maintenant prévue pour faire correspondre la décision initiale avec la réalité du projet.

Les différents aléas nous ont contraint à phaser le projet de la manière suivante :

Phase 1 : Résidence d'artiste

La résidence d'artiste s'est déroulée à l'automne 2023. L'indisponibilité en dernière minute de Consolation a dû être prise en compte.

Dépenses :

- Frais de résidence d'artiste : 15 000 €
- Frais de logement : 2426,86 €

Recettes :

- FPPT Arcjurassien: 10 000 €
- PNR : 7426,86 €

Phase 2 : Production de la restitution

Dépenses :

- Acquisition et fabrication de l'exposition : 27 000 €

Recettes :

- Région, programme PNR 2023 : 27 000 €

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 025-200096295-20240409-2024_023-DE



Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- **D'autoriser le président à signer la convention**
- **A solliciter les subventions mentionnées**
- **A signer toute acte nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.**

Approbation à l'unanimité par le Comité syndical,

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

A blue ink handwritten signature of Denis Leroux is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'COMITE REGIONAL' at the top and 'UNION DES HORLOGERS' at the bottom.